

n° 23_DITMO_02

CONSEIL REGIONAL

7 avril 2023

DELIBERATION

Retrait de la Région Bretagne du Syndicat Mixte de transports de la Presqu'île de Guérande

Le Conseil régional convoqué par son Président le 14 mars 2023 s'est réuni le 7 avril 2023 à l'Hôtel de Courcy à Rennes, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Madame Delphine ALEXANDRE (sauf de 9h30 à 12h00), Monsieur Olivier ALLAIN, Monsieur Nicolas BELLOIR (jusqu'à 18h00), Monsieur Yves BLEUNVEN, Monsieur Tristan BRÉHIER (jusqu'à 17h00), Monsieur Gaël BRIAND, Madame Gaby CADIOU, Monsieur Nil CAOUISSIN, Madame Fanny CHAPPÉ, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur André CROCQ (sauf de 10h30 à 12h30), Monsieur Daniel CUEFF, Madame Forough DADKHAH, Monsieur Olivier DAVID (jusqu'à 19h00), Monsieur Florent DE KERSAUSON, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER-DUPIN, Madame Claire DESMARES (jusqu'à 18h30), Madame Virginie D'ORSANNE, Monsieur Benjamin FLOHIC (jusqu'à 17h00), Madame Laurence FORTIN, Monsieur Maxime GALLIER, Madame Anne GALLO, Madame Aziliz GOUEZ (jusqu'à 19h05), Madame Alexandra GUILLORE, Monsieur Christian GUYONVARCH, Monsieur Loïc HENAFF, Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Madame Katja KRÜGER, Madame Émilie KUCHEL, Madame Carole LE BECHEC, Madame Agnès LE BRUN, Madame Isabelle LE CALLENNEC, Monsieur Patrick LE DIFFON (jusqu'à 16h20), Monsieur Marc LE FUR (jusqu'à 16h35), Monsieur Patrick LE FUR, Madame Aurélie LE GOFF, Monsieur Fabien LE GUERNEVÉ, Monsieur Loïc LE HIR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Gaëlle LE STRADIC, Monsieur Arnaud LÉCUYER, Madame Béatrice MACÉ, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Paul MOLAC (sauf de 15h00 à 16h30), Madame Armelle NICOLAS, Madame Gaëlle NICOLAS (à partir de 10h00), Madame Gaëlle NIQUE, Monsieur Goulven OILLIC, Madame Mélina PARMENTIER, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Fortuné PELLICANO, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN-SARZIER (jusqu'à 15h15), Monsieur Ronan PICHON, Monsieur Pierre POULIQUEN, Madame Christine PRIGENT, Madame Astrid PRUNIER (jusqu'à 12h30), Monsieur Michaël QUERNEZ, Monsieur Guillaume ROBIC (jusqu'à 18h15), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 18h55), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 16h54), Madame Régine ROUÉ, Madame Ana SOHIER, Madame Stéphanie STOLL, Madame Valérie TABART, Madame Renée THOMAÏDIS, Monsieur Arnaud TOUDIC, Monsieur Jérôme TRÉ-HARDY (jusqu'à 19h30), Monsieur Simon UZENAT, Madame Marie-Pierre VEDRENNE, Madame Adeline YON-BERTHELOT (à partir de 10h20).

Avaient donné pouvoir : Madame Delphine ALEXANDRE (pouvoir donné à Madame Katja KRÜGER à partir de 9h30 et jusqu'à 12h00), Monsieur Nicolas BELLOIR (pouvoir donné à Madame Gaëlle NICOLAS à partir de 18h00), Monsieur Tristan BRÉHIER (pouvoir donné à Madame Anne PATAULT à partir de 17h00), Monsieur André CROCQ (pouvoir donné à Madame Carole LE BECHEC à partir de 10h30 et jusqu'à 12h30), Monsieur Olivier DAVID (pouvoir donné à Madame Béatrice MACE à partir de 19h00), Madame Claire DESMARES (pouvoir donné à Monsieur Loïc LE HIR à partir de 18h30), Madame Julie DUPUY (pouvoir donné à Madame Claire DESMARES jusqu'à 18h30), Monsieur Benjamin FLOHIC (pouvoir donné à Monsieur Daniel CUEFF à partir de 17h00), Madame Aziliz GOUEZ (pouvoir donné Monsieur Nil CAOUISSIN à partir de 19h05), Madame Gladys GRELAUD (pouvoir donné à Madame Gaby CADIOU), Monsieur Olivier LE BRAS (pouvoir donné à Madame Fanny CHAPPÉ), Monsieur Patrick LE DIFFON (pouvoir donné à Madame Isabelle LE CALLENNEC à partir de 16h20), Monsieur Marc LE FUR (pouvoir donné à Monsieur Stéphane DE SALLIER-DUPIN à partir de 16h35), Madame Aurélie MARTORELL (pouvoir donné à Monsieur Fabien LE GUERNEVÉ), Madame Véronique MÉHEUST (pouvoir donné à Madame Mélina PARMENTIER), Monsieur Paul MOLAC (pouvoir donné à Monsieur Guillaume ROBIC à partir de 15h00 et jusqu'à 16h30), Monsieur Yvan MOULLEC (pouvoir donné à Madame Agnès LE BRUN), Monsieur Denis PALLUEL (pouvoir donné à Monsieur Arnaud TOUDIC), Monsieur Stéphane PERRIN-SARZIER (pouvoir à Monsieur Michaël QUERNEZ à partir de 15h15), Madame Astrid PRUNIER (pouvoir donné à Madame Renée THOMAÏDIS à partir de 14h00), Monsieur Guillaume ROBIC (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 18h15), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO à partir de 18h55), Monsieur Jérôme TRÉ-HARDY (pouvoir donné à Madame Emilie KUCHEL à partir de 19h30), Monsieur Christian TROADEC (pouvoir donné à Madame Kaourintine HULAUD), Madame Adeline YON-BERTHELOT (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT jusqu'à 10h20).

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 4111-1 et suivants ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 27 mars 2023 ;

Vu les échanges « Commission aménagement et mobilités » en date du 31 mars 2023 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré, à 18h35 ;

DÉCIDE

Les groupes Écologistes, Les Écologistes de Bretagne, Breizh a-gleiz, Nous la Bretagne et Hissons Haut la Bretagne votent contre.

- **D'approuver** le retrait de la Région Bretagne du syndicat mixte de transports collectifs routiers de la Presqu'île Guérande-Atlantique ;
- **De déléguer** à la commission permanente le soin d'approuver la convention ayant pour objet les modalités de retrait du syndicat mixte précité ;
- **D'autoriser** le Président du Conseil régional ou la (ou les) personnes(s) qu'il aura désignée(s) à prendre toutes les mesures nécessaires à la présente décision.

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD